

Quel visage voulez-vous pour la Casa dans 20 ans ?

Conseil communautaire Le nouveau schéma de cohérence territoriale a été lancé par les élus, lundi. Avec l'implication des citoyens, il aura pour but de déterminer le futur cadre du territoire

Si l'acronyme évoque un lointain oncle, bien loin de nos préoccupations du quotidien, il n'en est pas moins que le sujet a toute son importance. Et concerne chacun d'entre nous. En évoquant le Scot (1), lundi lors du conseil communautaire, les élus du territoire ont tout simplement ouvert une première page blanche d'un document qui aura pour objectif de dessiner le contour du territoire dans les vingt prochaines années. Que ce soit en termes d'économie, de développement durable, de transports, de déplacements, de climat, d'agriculture, d'organisation de l'espace, d'habitat, de logement ou encore de transition écologique, etc.

Une délibération lourde de sens

« Une délibération lourde de sens qui répond à l'objectif premier de la communauté d'agglomération, annonce tout de go le président Jean Leonetti avant de tracer les contours de ce nouveau document : « Notre philosophie est d'avoir un Scot qui inclut désormais le Plan climat, et les déplacements (le plan de déplacement urbain devient le plan de mobilité), et de laisser la



Le président de la Casa, Jean Leonetti attache une grande importance à l'élaboration de ce nouveau Scot.

(Photo archives Dylan Meiffret)

gestion du plan local d'urbanisme aux villes. »

« Nous avions le Scot classique approuvé en 2008 avec les 16 communes originelles (révisé en 2011 et ja-

mais aboutie), retrace le maire de la Colle-sur-Loup Jean-Bernard Mion. Nous avons aujourd'hui ce Scot modernisé avec ce projet politique d'aménagement à 20 ans. »

Dont les objectifs sont « d'élaborer une stratégie globale, transversale et intégratrice, de renforcer la cohérence et la coordination des politiques sectorielles », « de favoriser

les transitions énergétique et écologique », « se fixer des objectifs chiffrés et opérationnels », « d'optimiser les ressources et les moyens » et enfin « mobiliser les élus et acteurs sur la définition d'un projet de territoire et une vision partagée à 20 ans ».

« Cela va être un long chemin (2) », prévient le président Jean Leonetti qui souhaite impliquer la population dans une large concertation publique (3). « Une démarche lente mais de dialogue. On doit demander l'avis à toute la population. Il faut une consultation citoyenne moderne parce que c'est un enjeu majeur. »

Un Scot qui sera aussi partagé avec les autres communautés d'agglomération afin d'avoir une meilleure cohérence entre les territoires.

V. B.

vbellanger@nicematin.fr

1. Le schéma de cohérence territoriale.
2. Le Scot devrait être élaboré en 2023. Et son approbation aura lieu en 2024.
3. Dossier de concertation accessible par voie dématérialisée sur www.casa2040.fr / possibilité de transmettre ses observations à casa2040@agglomeration-casa.fr / registre d'observations ouvert au siège de la Casa. Enfin des réunions publiques seront organisées en 2021.